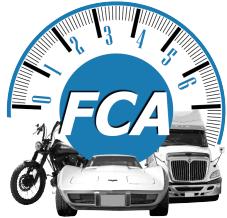


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	GOFF Paul	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	022Z8049	<i>Goff Paul</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ARMOR TEC 5 RUE DES PRES JOUETTES 22400 - LAMBALLE-ARMOR	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L022Z170	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	05/11/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Yannick BOURGEOIS	<i>Yannick Bourgeois</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	05/11/2027
----------------------	---------------------------	------------

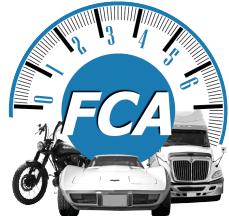
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : GOFF Paul



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : DE 24 M Catégorie de véhicule : L1e Energie : ES
Date de mise en circulation : 16/12/2014 N° PV : 25700214

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700006	12/02/2025	RAS
25700030	21/03/2025	RAS
25700065	26/04/2025	RAS
25700093	21/05/2025	RAS
25700096	22/05/2025	RAS
25700114	10/06/2025	RAS
25700158	19/07/2025	RAS
25700170	30/08/2025	RAS
25700206	16/10/2025	RAS
25700213	29/10/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : GOFF Paul



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : GOFF Paul



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	2.3.5.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ Mauvaise réalisation du point :5.3.3.b.6 :Orientation de la roue arrière: le contrôle de l'alignement doit être effectué à l'aide d'un mètre ruban par comparaison ou par les graduations.	NON CONFORMITÉ
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.